

HOUNIE Jean-François

De: mickael-bourdon@club-internet.fr
Envoyé: vendredi 12 septembre 2025 17:59
À: Enquete publique PLUI
Objet: Projet PLUI

Monsieur le Président de la commission d'enquête,
Projet de PLUI
Communauté de communes de Lacq-Orthez

Je soussigné M.BOURDON Michel, demeurant au n°467 Chemin de Tache à Orthez, propriétaire de la propriété bâtie cadastrée section E parcelles n° 108 - 1309 - 1315 - 1316 - 1319 demande que le zonage du PLUI soit modifié et que notre secteur soit reclassé en zone UC qui correspond à l'occupation résidentielle existante.
Le classement en zone A de ce groupe d'habitation en continuité du quartier de l'école et de la salle communale est totalement incohérent et injustifié.
Le potentiel agronomique, biologique ou économique qui doit justifier le classement en zone agricole ne peut s'appliquer à ce secteur urbanisé.

A Orthez le 1 septembre 2025

Cordialement
M. BOURDON Michel